



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Etablissements : Moselle

Question écrite n° 5780

### Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation alarmante de l'UER Lettres et sciences humaines de l'universite de Metz. Aucune creation de postes enseignants d'ATOS n'a eu lieu tandis que les locaux restent cruellement insuffisants par rapport a l'accroissement du nombre d'etudiants. Il lui demande les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour resoudre les problemes specifiques de l'universite de Metz.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'universite de Metz a beneficie de la creation de dix-neuf postes d'enseignant au titre du budget de l'annee 1989. La repartition par grade est la suivante : quinze postes de maitre de conferences et quatre postes de professeur agrege. A ces creations s'ajoutent trois transformations assistants-maitre de conferences et quatre transformations maitre de conferences - professeur. En ce qui concerne les emplois ATOS, le plan d'integration des personnels hors statut a ete poursuivi. En effet, aux sept integrations operees depuis 1984 s'ajoutent deux nouvelles integrations realisees a la fin de l'annee 1988 grace a la creation de deux emplois d'agent technique. Ces mesures, prises dans un contexte budgetaire difficile, confirment l'effort particulier entrepris en faveur de cette universite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Berthol Andr•](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5780

**Rubrique :** Enseignement superieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 novembre 1988, page 3386